

● (1430)

Des voix: Bravo!

[Français]

LA POLITIQUE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, ma question sera très courte, elle s'adresse au premier ministre.

Comment ce dernier peut-il dire ce qu'il vient de dire alors que, lorsque l'analyse en comité a été faite de la situation de la *Canadian Commercial Bank*, on a clairement indiqué que le problème venait de prêts faits dans les questions énergétiques aux États-Unis? Comment le premier ministre peut-il dire ce qu'il vient de dire concernant la politique nationale de l'Énergie, alors qu'il a été démontré avec preuve à l'appui que le mauvais prêt provenait de prêts faits aux États-Unis dans le secteur énergétique?

[Traduction]

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, ce qui s'est produit en Alberta au cours des cinq dernières années est le résultat direct des problèmes attribuables au programme énergétique national et ce qui est arrivé dans le secteur de l'énergie . . .

Des voix: Bravo!

Mme McDougall: . . . nous sommes prêts à étudier cette question en comité. Les établissements financiers de l'Ouest méritent l'aide de ce gouvernement, tout autant que les compagnies qui ont reçu l'aide du gouvernement libéral.

Des voix: Bravo!

[Français]

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR CERTAINES DÉCLARATIONS
DU GOUVERNEMENT

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, je ne comprends pas du tout la réponse de madame la ministre.

En cette Chambre, l'Opposition officielle a appuyé la position qu'elle avait prise en mars dernier en prenant en considération les exposés qu'on nous a présentés sur la situation financière de la banque. Alors, elle ne peut certainement pas nous reprocher aujourd'hui de lui poser des questions là-dessus. On l'a appuyée dans le passé.

Mais voici ce qu'on lui demande aujourd'hui: Comment se fait-il qu'en mars dernier on a assuré à l'ensemble de la population du Canada—et le ministre des Finances l'a déclaré de son siège à la Chambre—que les 255 millions de dollars étaient suffisants et que la banque allait progresser?

Nous demandons au ministre: Qu'est-ce qui a changé entre le mois de mars et le mois de juillet à aujourd'hui? Est-ce qu'on nous a menti durant tout l'exercice du mois de mars?

Questions orales

M. le Président: A l'ordre! A l'ordre, s'il vous plaît! Je pense que j'ai entendu le député prononcer un mot qui n'est pas parlementaire et je dois . . .

M. Garneau: . . . est-ce qu'on a menti?

M. le Président: Mais on ne peut pas dire par un moyen indirect une chose qu'il n'est pas possible de dire directement . . .

[Traduction]

Il n'est pas possible de dire indirectement un mot dont l'intention est antiparlementaire. Puis-je demander, simplement, au député de reformuler sa question?

[Français]

M. Garneau: Monsieur le Président, c'est une question trop importante pour la débattre par un rappel au Règlement. Ce que j'ai dit est dit. Je suis prêt à le retirer si cela sert le débat.

[Traduction]

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, en mars, le gouvernement a dû, en consultation avec les banques à charte et deux provinces de l'Ouest, prendre une décision concernant un établissement financier de l'Ouest. Si nous avions laissé cette banque fermer, l'effet sur l'Alberta aurait été catastrophique, absolument catastrophique. Depuis nous suivons la situation.

Une voix: Est-ce mieux maintenant?

Mme McDougall: Nous sommes prêts à prendre aujourd'hui les décisions qui s'imposent. La décision est différente, car les circonstances ont changé. Nous sommes prêts à prendre cette décision maintenant, tout comme nous acceptons les responsabilités de l'autre à l'époque.

LES PRATIQUES DE CRÉDIT DE LA BANQUE

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, je tiens à signaler au premier ministre que ce qui est répréhensible reste répréhensible, peu importe que ce soit dans l'ouest du Canada, dans la région centrale ou dans l'Est.

Des voix: Bravo!

M. Riis: Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État chargée des Finances. Quand elle a dit en mars qu'elle avait pleinement confiance dans le programme de sauvetage, était-elle au courant des pratiques de crédit imprudentes de la Banque Commerciale du Canada à l'époque et des méthodes de comptabilité hautement douteuses qui expliquaient la situation financière de la banque ainsi que l'importance de ses prêts non productifs? Quand elle a dit avoir pleinement confiance dans la banque, était-elle au courant de ces problèmes?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, nous savions que la Banque commerciale du Canada avait des prêts problèmes. Les mesures que nous avons prises visaient à s'attaquer à ces problèmes. Nous avons agi au mieux de notre connaissance sur les conseils des meilleurs banquiers du Canada et de deux provinces de l'Ouest. Nous avons pris notre décision et nous l'avons fait en fonction des faits dont nous disposions.